



ASSOCIATION VOIALA-MADAGASCAR

101/DIRAT/F/SAGT/DIV.ASS/HM

STAT 02308212013000017 NIF 3001 108 164

"Api&Culture"

Janvier 2018

Sommaire

Sommaire	2
Introduction.....	3
Titre du projet.....	3
Résumé du projet	3
I-Contextes et justification du projet	4
III-Objectifs du projet.....	7
Objectif général	7
Objectif spécifiquement.....	7
IV-Actions, activités et chronogramme de réalisation.....	8
V-Bénéficiaires.....	10
IX-Budget de l'action.....	11

Introduction

Titre du projet

Le présent projet est intitulé "Api&Culture" parce que c'est un projet d'appui à l'amélioration des revenus et la scolarisation des enfants des communautés de reboisement à travers l'apiculture.

Résumé du projet

Ce projet est cadré dans le partenariat de longue date entre l'Association Voiala-Madagascar, Averiko Onlus, Favini Srl et l'Association Freedom for Child (qui vient de joindre les trois organisations en 2018 lors d'un projet de mise en place d'une école dans le petit village de Sahavondronina).

Ce projet rassemble à la fois le volet biodiversité et le volet socio-économique. En effet, le retour des abeilles dans les villages bénéficiaires du programme de reboisement financé par Favini Srl et Averiko Onlus depuis 2013, est un bon indicateur de réussite dudit programme car ces insectes ont retrouvé leur habitat naturel qui était auparavant détruit, mais actuellement restauré suite au programme de reforestation. Sur le côté socio-économique, la production du miel est une activité de rente très adaptée en milieu rural et dont les paysans en disposent déjà des connaissances préalables. Du revenu procuré de la production de miel, les paysans peuvent financer les études de leurs enfants.

Ainsi, le projet a son **principal objectif** d'améliorer les revenus des ménages s'occupant des sites de reboisement afin qu'ils puissent poursuivre la scolarisation de leurs enfants. **Spécifiquement**, il s'agit d' (i) appuyer les ménages dans la production et la commercialisation du miel (ii) renforcer les capacités de gestion des revenus des ménages (iii) sensibiliser les parents à la scolarisation de leurs enfants (iv) contribuer à l'amélioration du taux de fréquentation de l'école.

Les partenaires de réalisation du projet se regroupent en deux grandes catégories dont les partenaires internationaux et nationaux. Au niveau international, il y a Favini Srl qui est partenaire de Voiala-Madagascar depuis le programme d'éducation environnementale de 2010. Et l'Association Averiko Onlus, partenaire principal de Voiala-Madagascar depuis sa fondation en 2005. Et finalement, il y a l'Association Freedom for Children Onlus qui est partenaire depuis 2017 lors du projet de construction d'école dans le village de Sahavondronina. Au niveau national et local, les partenaires concernés sont la Direction Régionale du Ministère de l'Élevage et l'Organisation Paysanne nommée soatantely, une organisation faitière qui regroupe les petits producteurs de miel dans la région Haute Matsiatra, la Circonscription Scolaire de Fianarantsoa et les associations des communautés de reboisement telles que 3FT de Sahavondronina, commune rural d'Androy, association locale à Sariana commune rurale d'Alakamisy Ambohimaha, association Fenosoa à Sahamavo commune Urbaine de Fianarantsoa et enfin association Asa fa tsy Kabary à Andoharena commune rurale d'Andranovorivato.

Les principales actions à réaliser seront (a) dotations des matériels de production de miel aux ménages (dotation de 30 ruches) ; (b) renforcement des capacités des ménages à produire les miels (c) formation des ménages en gestion ménagères (d) sensibilisations des ménages à la scolarisation de leurs enfants.

I-Contextes et justification du projet

Madagascar demeure l'un des pays les plus pauvres du monde. La Banque mondiale estimait qu'en 2017 près de 80 % de la population malgache vivait sous le seuil de pauvreté, c'est-à-dire avec moins de 1,90 \$ par jour et par personne. Pour pouvoir se développer, certains aménagements sont indispensables pour un pays. Or, nombre d'entre eux font défaut à Madagascar. Pour l'exemple, près de 80 % de sa population vit en zone rurale où la pauvreté est beaucoup plus ressentie qu'en milieu urbain. L'île est malheureusement fortement exposée aux catastrophes naturelles et, au-delà des nombreux décès à déplorer, ces événements contribuent grandement à l'appauvrissement de la population par les destructions qu'ils entraînent. Les cyclones ont lourdement frappé Madagascar ces derniers mois, citons entre autres, Enawo en mars 2017, Ava début janvier 2018...

En outre, ces derniers temps, Madagascar a connu des sérieux problèmes environnementaux. En effet, le couvert forestier diminue progressivement : de 24 à 28 % du territoire national en 1950, il n'occupe plus aujourd'hui que 16 à 17 % de l'île. La déforestation est surtout causée par les défrichements (résultant principalement de la pratique des cultures sur brûlis ou tavy), les feux de brousse allumés par les éleveurs pour maintenir les zones de pâturages ou par d'autres personnes à diverses fins, ainsi que par l'exploitation forestière illicite en vue de l'exportation et aussi de satisfaire les besoins croissants en bois combustibles ou de fournir du bois d'œuvre et de construction.

Faisant partie des hautes terres centrales de Madagascar, la Région de la Haute Matsiatra est située géographiquement dans la Province de Fianarantsoa entre 45,51° et 47,41° longitude Est et 20,68° et 22,21° latitude Sud. Elle est la cinquième région la plus peuplée de Madagascar après, Analamanga, Vakinankaratra, Vatovavy Fitovinany et Atsimo Andrefana, possède le taux le plus élevé d'activité en milieu rural. Sa population est très jeune, de 21,4 comme âge moyenne, et son taux de chômage est parmi les plus bas¹. C'est une Région très riche en biodiversité, pour ne citer que ses richesses biologiques constatées dans les deux Parcs Nationaux de Ranomafana et de l'Andringitra ainsi que dans le corridor forestier qui les relie. Après inventaires, y ont été répertoriées 282 espèces de végétaux et 465 espèces d'animaux. Ceci permet d'apprécier sa place et sa situation par rapport à tout le territoire en matière de richesse en biodiversité².

A l'instar de la situation de la pauvreté au niveau national, une large majorité, 84,7%, de la population de la Région Haute Matsiatra est classée comme pauvre en 2010. Et cette Région n'est pas épargnée de ces sérieux problèmes environnementaux. Seules quelques vestiges de forêts matures sont restés sur certaines collines, et cela jusqu'à il y a à peu près 20 ans. Ce qui reste du bloc forestier de Fianarantsoa, au sud-est de Madagascar, après le passage de feux incontrôlés et l'impact de l'abattis-brûlis, est aujourd'hui une bande de forêts de 5 à 15km de large qui est représentative du couloir malgache de forêt humide. Selon l'Office National pour l'Environnement (ONE), de 1990 à 2000, le taux annuel de

¹ Centre de recherches, d'études et d'appui à l'analyse économique à Madagascar (CREAM), 2013 Monographie Région de la Haute Matsiatra, p.48

² Office National pour l'Environnement, 2006 Profil environnemental de la Région de la Haute Matsiatra, p.25

déforestation était de 2,2%. Au niveau District cette régression de la couverture forestière est plus perceptible.

Fort conscient de ces multiples difficultés du peuple Malgache, l'Association Voiala-Madagascar a lancé en 2013, avec l'appui financier de Favini Srl et Averiko Onlus, le projet Reboisement Responsable, qui vise de restaurer le paysage forestier de la Région Haute Matsiatra, plus précisément, 07 communes rurales de la Région. Au début, le projet s'est focalisé sur les problèmes environnementaux, mais au fur et au mesure de la réalisation, les différentes parties prenantes du projet ce sont mis d'accord que pour rendre le projet de reboisement efficace, il est nécessaire aussi d'intervenir sur le côté socio-économique et culturel des paysans vu les grandes difficultés que ces derniers font face quotidiennement. Aussi à partir de l'année 2014, des sous projets socio-économico-culturels ont été mise œuvre, appelés aussi Mesure d'accompagnement Socio-Culturel (MSCC). Entre autres, le projet de construction d'école primaire dans le village de Sahavondronina, projet de mise en place d'un grenier villageois pour le village de Sariana, le projet de champs de fruit d'agrumes pour le village d'Ambatolahy et d'un puit pour le village de Sahamavo.

La floraison des plantes mellifères varie suivant les types de plantes. Généralement, la période de haute floraison dans la région de Haute Matsiatra se situe entre le mois d'avril au mois de septembre, c'est également la période de haute miellée

Liste sur un rayon de 3 km de chaque village

Mois	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Nom scientifique	Intérêts
Kininina mena			x	x	x	x	x						Eucalyptus robusta	N/P
Kininindahy/fotsy								x	x				Eucalyptus rostrata ou E.camaldulensis	N/P
Voasary									x				Citrus sp.	N/P
Paiso									x				Prunus Sp.	P
Grevellia									x	x			Grevellia robusta	P
Kiboiboy									x	x			Senecio fausasioides	N/P
Harongana										x	x	x	Harougana Madagascariensis	N/P
Dingandingana								x	x	x			Psidia altissima	P
Kindresy	x												Conydon dactylon	P
Lalona										x	x	x	Weinmannia sp	N/P
Rotra										x	x	x	Eugenia Spp	P
Voafotsy								x	x	x			Apholia Théiformis	P

Calendrier apicole de la région Haute Matsiatra

Noms vernaculaires	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Phénologie	Période de soudure		Maximum de Floraison Kininina Mena					Floraison intermédiaire Kininina Fotsy Arbres fruitiers		Fin de floraison Légumineuses, Forêts (lalona ,...)		
Comportement des abeilles	Essaimage			Miellée						Réserve		
Mouvements naturels des abeilles		Migration vers zones Eucalyptus								Migration vers corridor		
Implication apicole	Sui vis	Piégeage Enruchement			Récoltes					Entretien Traitement maladie		

Avantages économiques

Pour cette année, vu le retour des forêts dans les premiers villages bénéficiaires du projet de Reboisement Responsable (une situation qui témoigne bien la réussite du projet), la biodiversité commence à se régénérer, les abeilles qui ont, auparavant, quitté les villages, actuellement, s'y retournaient. Et l'apiculture est une activité fortement lucrative, ces trois dernières années, le prix du litre du miel ne cesse de s'augmenter de 6000Ar en 2014, actuellement (en 2018), de 15.000Ar. En fait, c'est une activité qui n'occupe pas beaucoup les paysans, ils peuvent effectuer leurs activités habituelles et en même temps prendre soin des abeilles. Le projet vise à donner aux paysans, 30 ruches langstroth respectant les normes. Une ruche peut produire annuellement 30l, au total donc, 900 litres de miel devraient être produit à partir de l'année 2020. Neufs ménages qui ont eu déjà des expériences en matière d'apiculture bénéficieront le projet. Chaque ménage aura environ 3 ruches, chacun produira 90 litres avec le prix du litre à 15 000Ar, ce qui fait qu'annuellement, le ménage gagnera d'un million trois cent cinquante mille ariary (1.350.000Ar), une somme avec laquelle il peut financer la scolarité de son enfant.

Intérêts écologiques

- Diminution des pressions humaines sur les forêts

La recrudescence de la dégradation des ressources naturelles est alarmante dans la région de Haute Matsiatra, la crise (2009- 2014) a poussé les populations les plus démunies et les plus vulnérables à effectuer des exploitations illicites des ressources, présentant des valeurs ajoutées élevées au niveau des réserves forestières. La continuité du couloir forestier, ainsi que l'équilibre écologique ont été fortement endommagés. La réalisation des activités apicoles pourrait diminuer la pression humaine dans les forêts.

- *Inciter les apiculteurs à protéger les forêts et reboiser des plantes mellifères*

L'apiculture s'insère naturellement dans l'environnement sans le dégrader, mais surtout elle permet de le protéger et de l'améliorer. Pour augmenter leurs rendements, les apiculteurs sont obligés de faire des reboisements de plantes mellifères surtout dans les zones à forêts dégradées. De nouvelles espèces arbustives mellifères peuvent être plantées améliorant ainsi les paysages, la rétention de l'eau, limitant l'érosion et servant de protection pour d'autres espèces animales ou végétales.

- *Conservation de la biodiversité et la race d'abeille « Apis mellifera unicolor » unique dans le monde*

La race Apis mellifera unicolor est une race endémique parmi les 23 existants des apis mellifères. L'arrivée des varois en 2010 a provoqué des pertes de colonies important dans les zones infestées. La promotion des activités apicoles contribue ainsi à la multiplication des nombres des colonies d'abeilles ainsi qu'à la conservation de cette race afin d'éviter la nécessité d'exportation d'autres races d'abeille.

- *Pollinisation des plantes*

La présence des abeilles sauvages ou des essaims échappés des ruchers, participe à la biodiversité comme élément de l'écosystème, et surtout favorise la pollinisation d'essences naturelles très diverses, notamment l'arboriculture. L'action fécondatrice des abeilles donne une augmentation des rendements des cultures fruitières et légumières, mais aussi pour d'autres cultures.

III-Objectifs du projet

Objectif général

L'objectif principal de ce projet est d'améliorer les revenus des ménages s'occupant des sites de reboisement afin qu'ils puissent poursuivre la scolarisation de leurs enfants.

Objectif spécifiquement

Afin d'atteindre l'objectif général du projet, les objectifs spécifiques suivants doivent être atteints :

- (a) appuyer les ménages dans la production et la commercialisation du miel ;
- (b) renforcer les capacités de gestion des revenus des ménages ;

(c) sensibiliser les parents à mieux scolariser leurs enfants;

IV-Actions, activités et chronogramme de réalisation

Appuis à la production :

Appuyer la production par la diffusion des techniques modernes : cela permettra d'augmenter les quantités de production, d'améliorer les qualités des miels, mais surtout de faciliter la lutte contre les maladies des abeilles

- Formation sur les techniques apicoles
- Accompagnement pour la mise en place des ruchers et le peuplement
- Appuis à la lutte contre les maladies des abeilles
- Appuis à l'immatriculation des ruchers et sécurisation des ruches
- Encadrement technique sur la conduite d'élevage
- Mise en place de dispositif de paysans apiculteurs formateurs

Appuis à la commercialisation des miels :

- Prospection et mise en relation avec les acheteurs

N°	DESIGNATION DES CHARGES	MOIS 1				MOIS 2				MOIS 3				MOIS 4				MOIS 5				MOIS 6			
		SEM 1	SEM 2	SEM 3	SEM 4	SEM 5	SEM 6	SEM 7	SEM 8	SEM 9	SEM 10	SEM 11	SEM 12	SEM 13	SEM 14	SEM 15	SEM 16	SEM 17	SEM 18	SEM 19	SEM 20	SEM 21	SEM 22	SEM 23	SEM 24
1	Sensibilisations des bénéficiaires en gestion ménagères et à la scolarisation de leurs enfants																								
2	Formation des paysans pour les 4 sites																								
3	Formation des paysans relais lutte contre la varoise																								
4	Formation des paysans relais sur l'élevage des reines																								
5	Formation technique pour les 4 sites																								
6	Encadrement technique pour les 4 sites																								
7	Acquisitions des matériaux pour les 4 sites																								
	Recherche marché locale																								

V-Bénéficiaires

Les bénéficiaires du projet se répartissent dans quatre principaux villages dont l'association 3FT de Sahavondronina, commune rural d'Androy, l'association mirindra à Sariana commune rurale d'Alakamisy Ambohimaha, association Fenosoa à Sahamavo commune Urbaine de Fianarantsoa et enfin l'asa fa tsy Kabary à Andoharena commune rurale d'Andranovorivato.

IX-Budget de l'action

Le projet sera réalisé principalement sous la contribution financière de Favini Srl, Averiko Onlus et Freedom et les tableaux qui suivent présentent les détails du budget de réalisation du projet.

Tableau 1: Tableau des contributions		PLAN DE FINANCEMENT en Euro									
N°	DESIGNATION	Montant en Ar	Montant en €	FAVINI Srl	%	Averiko Onlus	%	Freedom	%	Voiala-Madagascar	%
	BORDEREAU DETAIL ESTIMATIF	32 435 550,00	8 108,88	2 000,00	24,66	1 128,00	13,91	4 868,75	60,04	112,14	1,38
1	Sensibilisations des bénéficiaires en gestion ménagères et à la scolarisation de leurs enfants.	1 140 000,00	285,00					175,00		110,00	
2	Formation des paysans	500 000,00	125,00					125,00			
3	Formation des paysans relais lutte contre la varoise	2 287 000,00	571,75			300,00		271,75			
4	Formation des paysans relais sur l'élevage des reines	2 584 000,00	646,00			200,00		446,00			
5	Formation technique	1 040 000,00	260,00					260,00			
6	Encadrement technique	3 000 000,00	750,00	750,00							
7	Acquisitions des matériaux	20 340 000,00	5 085,00	1 122,00		500,00		3 463,00			
8	imprévu	1 544 550,00	386,14	128,00		128,00		128,00		2,14	

BUDGET POUR L' INSTALLATION DES 30 RUCHES

A- FORMATION					
1-Sensibilisation des membres sur les activités communes					
DESIGNATION CHARGES	Unité	Quantité	PU	Montant en Ariary	Montant en euro
Déplacement responsable	fft	60,00	10 000,00	600 000,00	150,00
Cout responsable formateur	HJ	60,00	9 000,00	540 000,00	135,00
SOUS TOTAL 1 sensibilisation des membres				1 140 000,00	285,00
2-Formation des paysans relais sur l'élaboration de projet					
Cout responsables	HJ	25,00	9 000,00	225 000,00	56,25
Déplacement responsables	nombre	25,00	10 000,00	250 000,00	62,50
Support de formation	fft	25,00	1 000,00	25 000,00	6,25
SOUS TOTAL 2 formation des paysans				500 000,00	125,00
3- Formation des paysans relais sur la lutte contre la varoise					
Cout responsables	HJ	75,00	9 000,00	675 000,00	168,75
Déplacement responsables	nombre	75,00	10 000,00	750 000,00	187,50
Restauration	repas	40,00	5 000,00	200 000,00	50,00
Annonce radio	annonces	10,00	2 000,00	20 000,00	5,00
Fournitures	séance	15,00	30 000,00	450 000,00	112,50
Support de formation	participant	192,00	1 000,00	192 000,00	48,00
SOUS TOTAL 3 formation des paysans relais				2 287 000,00	571,75

DESIGNATION CHARGES	Unité	Quantité	PU	Montant en Ariary	Montant en euro
4-Formation des paysans relais sur l'Élevage de Reine					
Cout responsables	HJ	72,00	9 000,00	648 000,00	162,00
Déplacement responsables	nombre	18,00	25 000,00	450 000,00	112,50
Restauration	repas	30,00	5 000,00	150 000,00	37,50
Annonce radio	annonces	18,00	2 000,00	36 000,00	9,00
Fournitures	fft	18,00	50 000,00	900 000,00	225,00
Aménagement du site	Bénéficiaires	200,00	2 000,00	400 000,00	100,00
SOUS TOTAL 4 formation des paysans relais sur l'élevage de Reine				2 584 000,00	646,00
5-Formation technique					
Capture	nombre	10,00	40 000,00	400 000,00	100,00
Enruchement	Hj	10,00	40 000,00	400 000,00	100,00
Hausage	hj	4,00	30 000,00	120 000,00	30,00
Extraction	Kg	4,00	30 000,00	120 000,00	30,00
SOUS TOTAL 5 formation technique				1 040 000,00	260,00
6-Encadrement technique et suivi des activités dans le cadre de la filière prioritaires					
Cout responsable OPR	hj	30,00	9 000,00	270 000,00	67,50
Déplacement responsable OPR	nombre	30,00	10 000,00	300 000,00	75,00
Outils	nombre	30,00	1 000,00	30 000,00	7,50
Suivi responsable	nombre	30,00	80 000,00	2 400 000,00	600,00
SOUS TOTAL 6 encadrement technique				3 000 000,00	750,00
TOTAL A				10 551 000,00	2 637,75

DESIGNATION CHARGES	Unité	Quantité	PU	Montant en Ariary	Montant en euro
B- ACQUISITION DES MATERIELS APICOLES					
Ruche LANGSTROTH	Unité	30,00	120 000,00	3 600 000,00	900,00
Ruchette	Unité	6,00	70 000,00	420 000,00	105,00
Colonie d'abeilles	Colonie	30,00	30 000,00	900 000,00	225,00
Cire gaufré	Unité	600,00	10 000,00	6 000 000,00	1 500,00
Fils inox	g	1 000,00	60,00	60 000,00	15,00
Enfumeur	Unité	4,00	35 000,00	140 000,00	35,00
lève cadre	Unité	4,00	30 000,00	120 000,00	30,00
Voile (masque)	Unité	30,00	20 000,00	600 000,00	150,00
extracteur	Unité	4,00	1 400 000,00	5 600 000,00	1 400,00
Maturateur	Unité	4,00	100 000,00	400 000,00	100,00
Tamis double filtre	Unité	4,00	70 000,00	280 000,00	70,00
Refractomètre	FFT	4,00	150 000,00	600 000,00	150,00
Traitement contre la varoise	Unité	30,00	20 000,00	600 000,00	150,00
Grille à reine	Unité	30,00	30 000,00	900 000,00	225,00
Lève cadre	Unité	30,00	4 000,00	120 000,00	30,00
SOUS TOTAL 7- Acquisition des matériels apicoles				20 340 000,00	5 085,00
TOTAL B				20 340 000,00	5 085,00
TOTAL C (TOTAL A+ TOTAL B)				30 891 000,00	7 722,75
Imprévu	5%			1 544 550,00	386,14
TOTAL GENERALE				32 435 550,00	8 108,89

CHANGE

1EURO

4 000,00